



STRATÉGIE DU
GROUPE DE
LA BANQUE
MONDIALE EN
MATIÈRE DE
**FRAGILITÉ,
CONFLIT ET
VIOLENCE**
2020–2025

Note Conceptuelle

1. APERÇU

La fragilité, les conflits et la violence (FCV) sont devenus la nouvelle frontière du développement. D'ici 2030, au moins la moitié des pauvres du monde vivront dans un contexte de fragilité et de conflit.¹ Les situations de FCV ont un impact particulièrement profond sur les personnes et les communautés les plus vulnérables, dont les moyens de subsistance et les opportunités économiques sont menacés. Le paysage de la fragilité dans le monde s'est considérablement dégradé : les conflits violents sont plus nombreux qu'ils ne l'ont jamais été au cours des 30 dernières années, la crise des déplacements forcés est la plus importante depuis la Deuxième Guerre mondiale, la violence interpersonnelle et celle des bandes armées atteignent des niveaux élevés, et les conflits sont à l'origine de 80 % de l'ensemble des besoins humanitaires.

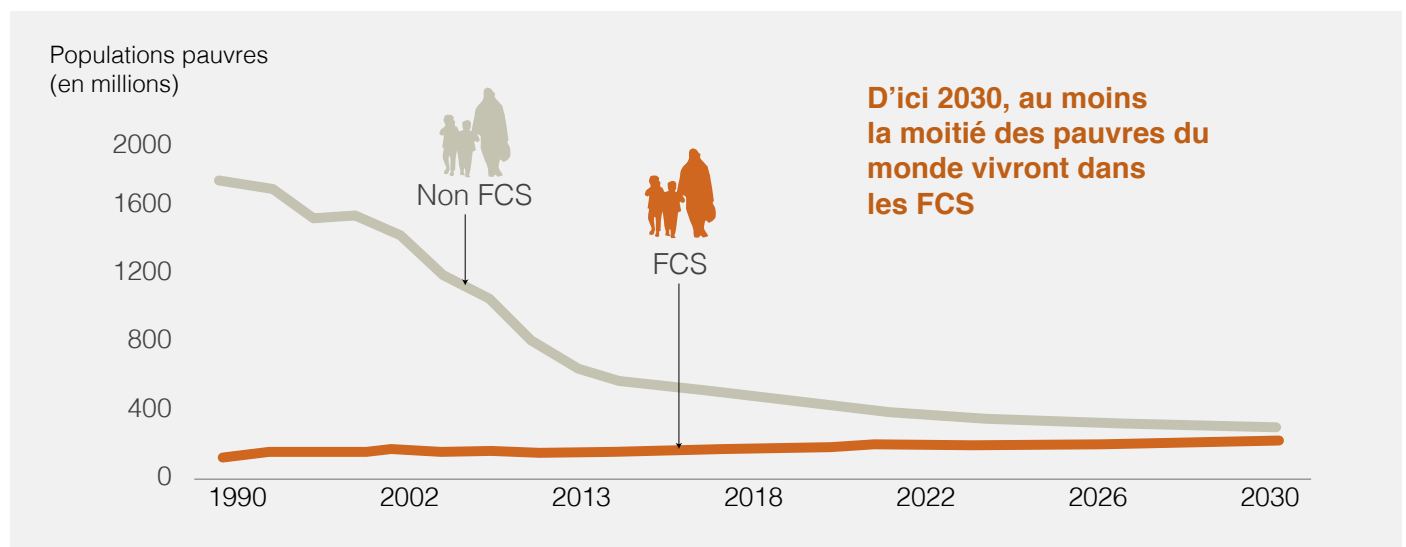
Aujourd'hui, les conflits et la violence touchent plus de civils qu'à aucun autre moment des deux dernières décennies. Les situations de FCV ont une incidence manifeste sur la pauvreté, et ce qui est frappant, c'est que le taux d'extrême pauvreté n'augmente que dans les pays fragiles.² Dans de nombreux contextes, ce phénomène est dû à la violence à grande échelle, à l'effondrement du système de prestation des services de base et à l'affaiblissement des fonctions essentielles de l'État — une dynamique qui caractérise la plupart des situations de FCV et représente un défi à la fois d'ordre humanitaire et pour le développement qui appelle des réponses globales et coordonnées

d'envergure internationale. Il s'avère impossible de réaliser le double objectif du Groupe de la Banque mondiale, à savoir mettre fin à l'extrême pauvreté et promouvoir une prospérité partagée, si le problème posé par la fragilité, le conflit et la violence persiste. C'est pour toutes ces raisons que la lutte contre les situations de FCV est au centre de la mission du Groupe de la Banque mondiale.

Interventions récentes du Groupe de la Banque mondiale dans les contextes FCV

Au cours de la dernière décennie, le Groupe de la Banque mondiale a intensifié son action et fortement accru ses ressources pour s'attaquer aux défis posés par les situations de FCV. C'est ainsi qu'il a participé à des programmes de reconstruction après-conflit et des initiatives de désarmement, démobilisation et réinsertion. Dans l'édition 2011 de son *Rapport sur le développement dans le monde : Conflits, sécurité et développement*, le Groupe de la Banque mondiale a souligné le lien étroit entre la sécurité, la justice et le développement, le rôle de la légitimité institutionnelle comme clé de la stabilité et la nécessité d'investir dans la sécurité des citoyens, la justice et l'emploi pour réduire la violence.

Dans le cadre de la 17e et de la 18e reconstitution des ressources de l'Association internationale de développement (IDA-17 et IDA-18), le Groupe de la Banque mondiale a doublé ses ressources de base destinées aux pays fragiles ou touchés par des conflits (FCS) en les portant à 14 milliards de dollars, et a préconisé une approche différenciée pour s'attaquer aux divers défis liés à tous les as-



pects des contextes de fragilité.³ À cet effet, dans le cadre d'IDA-18, il a été proposé de mener des actions plus adaptées dans différents contextes de fragilité, notamment en investissant dans la prévention des conflits, en apportant une aide aux réfugiés et aux communautés d'accueil, en œuvrant pour la prévention et la répression des violences sexistes, en intervenant dans des situations de conflits actifs et en appuyant la transition des conflits vers la paix.

En plus du soutien financier accru accordé aux pays fragiles à faible revenu dans le cadre d'IDA-18, le Programme de réforme du capital du Groupe de la Banque mondiale⁴ soulignait que les situations de FCV et la gestion des risques en temps de crise constituent des obstacles majeurs au développement dans les pays aussi bien à faible revenu qu'à revenu intermédiaire.⁵ Ces tendances montrent que l'on est de plus en plus conscient que pour intervenir dans des contextes FCV, il faut une approche de développement fondamentalement différente de celle utilisée par ailleurs, et que des ressources importantes doivent être mobilisées pour maximiser l'impact sur le terrain.

Le paysage de la fragilité dans le monde

Compte tenu de la complexité des défis à relever, beaucoup reste à faire. Les situations de FCV sont souvent prolongées, transfrontalières et aggravées par des défis transnationaux tels que le changement climatique, les inégalités croissantes, la rareté des ressources, les pressions démographiques, les nouvelles technologies, les flux financiers illicites et l'extrémisme violent. Ces facteurs peuvent accroître la vulnérabilité des pays et contribuer à l'émergence et l'intensification de crises multiformes.

Le changement climatique, en particulier, est un « multiplicateur de la menace » : il aggravera des situations déjà fragiles et contribuera à créer davantage de bouleversements sociaux, voire de conflits violents. Les risques climatiques — par exemple les conditions météorologiques extrêmes et les catastrophes, la volatilité des prix des denrées alimentaires, l'élévation du niveau de la mer et la dégradation des zones côtières — augmentent la vulnérabilité, exacerbent les griefs et accentuent la fragilité préexistante. En fait, à l'horizon 2030, les

effets du climat pourraient plonger 100 millions de personnes supplémentaires dans la pauvreté et d'ici à 2050, jusqu'à 143 millions de personnes pourraient devenir des migrants climatiques dans juste trois régions (Afrique subsaharienne, Asie du Sud et Amérique latine).

La nature des conflits violents évolue, et les pays à faible revenu et à revenu intermédiaire en sont particulièrement affectés. Si le nombre de conflits interétatiques a diminué, l'instabilité régionale et intérieure s'est accrue, en raison surtout de la multiplication des conflits internes dans les pays à revenu intermédiaire. En 2016, 75 % des personnes vivant dans des contextes de fragilité se trouvaient dans des pays à revenu intermédiaire, lesquels comptaient également plus du double des conflits enregistrés dans les pays à faible revenu. De plus, neuf pays sur les dix où le taux d'homicide est le plus élevé sont des pays à revenu intermédiaire.⁶

Par ailleurs, la violence interpersonnelle et celle des bandes armées font chaque année plus de victimes que les conflits violents, et entravent le développement. Pour chaque personne qui meurt au combat, cinq à treize succombent à la violence interpersonnelle.⁷ Les jeunes hommes et femmes sont particulièrement touchés. Les situations les plus violentes aujourd'hui sont liées à la guerre des gangs, à la criminalité organisée ou liée à la drogue, à la brutalité de l'État, aux meurtres perpétrés par des acteurs non étatiques et à des niveaux accrus de violence interpersonnelle. Ces situations sont au cœur de la fragilité et se prolongent très souvent. Elles ont un impact sur le développement de régions entières, telles que l'Amérique centrale, et génèrent des flux massifs de migrants. Si 35 % environ de femmes dans le monde signalent des violences physiques ou sexuelles, il reste que les situations de conflit, d'après conflit et de déplacements exacerbent la violence à l'égard des femmes et des filles et engendrent de nouvelles formes de violence, y compris le viol, les mariages forcés, la traite d'êtres humains et l'exploitation sexuelle.⁸

Enfin, les défis associés aux situations de FCV peuvent s'enraciner dans des sociétés autrement stables (par exemple la région de Mindanao, Philippines), peuvent recouper différentes dimensions

spatiales (ils peuvent être locaux, infranationaux, nationaux, régionaux et mondiaux) et transfrontalières (par exemple le Lac Tchad, le Sahel et la Corne de l'Afrique), avec d'importantes répercussions aux effets déstabilisateurs.

La paix et la stabilité sont des biens publics mondiaux

Les Objectifs de développement durable (ODD) placent la paix, la justice et la sécurité au cœur des efforts à déployer pour obtenir des résultats durables en matière de développement. L'ODD 16 appelle à un développement juste et durable en soulignant que la réalisation des objectifs de développement ne sera possible que si les violences et la fragilité sont résorbées. Vu le caractère mondial de ce défi, il est nécessaire d'adopter une vision stratégique globale qui transcende les approches régionales ou sectorielles.



Objectif 16 : Promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et inclusives aux fins du développement durable, assurer l'accès de tous à la justice et mettre en place, à tous les niveaux, des institutions efficaces, responsables et ouvertes à tous

Le soutien accordé aux pays en situation de FCV doit donc être adapté, innovant et axé sur les facteurs de fragilité et de résilience. Pour ce faire, il faudra aller au-delà de la croissance économique et de la réduction de la pauvreté pour se concentrer également sur la promotion de la paix et de la stabilité, et remettre ainsi en cause la notion selon laquelle seul le développement socioéconomique permettra d'endiguer la fragilité.

S'appuyant sur les progrès réalisés ces dernières années, notamment sous IDA-18 et dans un certain nombre de pays à revenu intermédiaire, la stratégie du Groupe de la Banque mondiale en matière de fragilité, conflit et violence (stratégie FCV) vise à définir un cadre conceptuel et opérationnel ainsi qu'un ensemble d'actions prioritaires au cours des cinq prochaines années, avec pour objectif ultime de mettre au point une approche systématique permettant de renforcer le soutien du Groupe de la Ban-

que aux pays clients et aux personnes vulnérables touchées par des situations de FCV. Reconnaisant les souffrances de ces personnes et les opportunités perdues sur plusieurs générations, cette stratégie globale déterminera plus clairement **les mesures** à prendre et **la manière dont** l'institution peut s'adapter pour venir en aide aux plus démunis. Elle examinera comment intensifier les efforts de développement afin de s'attaquer aux facteurs sous-jacents de FCV et renforcer l'impact du Groupe de la Banque mondiale dans les situations de FCV.

La présente note conceptuelle décrit les domaines d'intervention proposés pour la Stratégie FCV. Elle définit le contexte FCV aux niveaux global et institutionnel, explique la raison d'être et les objectifs de la Stratégie, présente les grands axes d'intervention, introduit des options préliminaires permettant de relever les défis opérationnels et explique le processus d'élaboration de la Stratégie.

En guise de méthodologie, la Stratégie FCV fera le point sur la manière dont le Groupe de la Banque mondiale a relevé les défis posés par les situations de FCV à ce jour. Ce bilan se fondera sur les évaluations et examens réalisés par le Groupe indépendant d'évaluation (IEG).⁹ Elle mettra en évidence l'avantage comparatif de l'institution et les différentes contributions que la MIGA, IFC et la Banque mondiale peuvent apporter au programme d'action dans les contextes FCV, avant d'expliquer comment mesurer les progrès accomplis.

2. QU'ENTEND-ON PAR FCV ET POURQUOI UNE APPROCHE DIFFÉRENCIÉE ?

Le paysage des situations de fragilité, de conflit et de violence (FCV) est complexe et nuancé, d'où la nécessité d'avoir une vision claire de ce qu'on entend par FCV et de la définition donnée **à ce concept** pour mettre en œuvre les réponses du Groupe de la Banque mondiale. La Stratégie aidera à définir les contours de la fragilité, du conflit et de la violence grâce à une compréhension des situations com-

plexes et diverses rencontrées sur le terrain, et établira une typologie pouvant guider les interventions et les changements stratégiques.

Cette typologie devra adopter une approche élargie et différenciée pour définir le concept de FCV, qui tient **dûment compte des divers contextes observés sur l'échelle des revenus et recouvre** les dimensions régionale, nationale et individuelle. Sur la base de l'actuelle Liste harmonisée des situations fragiles, il y a lieu de distinguer des situations de nature, de portée et d'intensité très différentes, en vue d'adapter les approches et les réponses du Groupe de la Banque mondiale aux différents contextes FCV et d'en établir un ordre de priorité.

Comment la stratégie va-t-elle répondre aux différents défis posés par les situations de FCV ?

Pour refléter les tendances actuelles en matière de FCV, l'approche recommandée vise à recenser des catégories spécifiques concernées par diverses situations de fragilité, de conflit et de violence, à savoir :

- i) [Fragilité] Les pays à forte fragilité institutionnelle et sociale**, où le nombre de griefs est élevé et/ou la capacité institutionnelle limitée ;
- ii) [Conflit] Les pays touchés par un conflit violent ;**
- iii) [Violence] Les pays en proie à des niveaux élevés de violence interpersonnelle.**¹⁰

En outre, une attention particulière sera accordée aux pays à risque, aux pays en proie à des conflits de faible intensité, y compris des conflits infranationaux, aux pays où les risques de fragilité sont aggravés par le changement climatique, et aux pays touchés par des répercussions telles que les flux de réfugiés. Ces catégories ne sont pas immuables et doivent être abordées avec souplesse, car il existe entre elles des chevauchements et des corrélations.

Les progrès en matière de développement durable ne sauraient être réalisés dans les contextes FCV sans s'attaquer aux facteurs ou aux causes sous-ja-

centes de FCV et à la dynamique qui maintient les pays ou les sous-régions dans l'engrenage de la fragilité. Les situations de FCV sont complexes et résultent d'une combinaison de facteurs tels que les problèmes structurels, la faiblesse des institutions et le comportement de divers acteurs.¹¹

Les défis se manifestent aux niveaux local, national, régional et mondial et sont profondément imbriqués. Les acteurs locaux et nationaux peuvent contribuer à aggraver la fragilité par des mesures d'incitation complémentaires les unes des autres et par des intérêts partisans. Les responsables des secteurs public et privé peuvent générer une situation de fragilité et créer des systèmes de captation, de corruption, de violence et de commerce illicite. Le principal défi à relever pour s'extraire des situations de fragilité consiste alors à modifier les incitations afin d'influer positivement sur les comportements. Qui plus est, les dynamiques mondiales façonnent les réalités régionales et nationales et les interventions externes d'acteurs internationaux et/ou de voisins peuvent également contribuer à créer et renforcer l'engrenage de la fragilité.

Les données concrètes et les bilans établis montrent que pour faire face à la complexité des contextes FCV et contribuer en définitive à réduire la pauvreté et promouvoir la prospérité partagée, il faut mettre en place des modèles opérationnels précis. Une meilleure compréhension des situations de FCV et de leur incidence sur les résultats de développement passe par la prise en compte des principales caractéristiques suivantes : i) la fragilité revêt de multiples dimensions qui vont bien au-delà des capacités des États et engendre la méfiance à l'égard des systèmes et processus formels ; ii) la fragilité, les conflits et la violence transcendent souvent les frontières nationales pour s'étendre sur des régions entières ou se manifestent dans des zones marginalisées ; iii) les situations de FCV sont associées à des schémas de risque qui doivent être identifiés et gérés dès le départ pour avoir une meilleure chance d'éviter des retombées négatives ; et iv) des approches innovantes doivent être intégrées pour aider les pays à sortir de leur situation de fragilité.

Comme en témoignent les programmes et opérations financés dans le cadre d'IDA-18, ce modèle opérationnel appelle des processus et des politiques agiles pour plus d'efficacité, compte tenu en particulier de l'évolution rapide des dynamiques sur le terrain, et souligne l'importance qu'il y a à saisir les opportunités et à intervenir dans des environnements peu sûrs. Vu les risques et les coûts considérablement plus élevés qu'entraînent les opérations menées dans des contextes FCV, ainsi que le besoin de mettre en œuvre une supervision continue et des approches adaptées, il est nécessaire d'aligner les incitations sur les objectifs, de rendre explicites les compromis et de sonder l'appétence de l'institution pour le risque.

Le modèle opérationnel devrait également permettre au Groupe de la Banque mondiale de mettre à profit les partenariats avec les acteurs de l'aide humanitaire, de la construction de la paix, de la sécurité ainsi que d'autres acteurs de développement. Dans les contextes FCV, aucune organisation — y compris le Groupe de la Banque mondiale — ne peut agir seule de manière efficace. En conséquence, le Groupe doit positionner ses avantages comparatifs et son pouvoir fédérateur de manière à contribuer aux efforts internationaux plus larges en faveur de la paix, de la stabilité et de la prospérité. Ceci implique de renforcer et rendre opérationnels les partenariats du Groupe de la Banque mondiale avec les Nations Unies, l'Union européenne et d'autres organisations internationales et régionales, et d'étudier la possibilité d'une coopération plus étroite avec les OSC, les acteurs bilatéraux et le secteur privé.

3. OBJECTIF DE LA STRATÉGIE FCV

L'objectif primordial de la Stratégie FCV du Groupe de la Banque mondiale est de s'attaquer aux facteurs déterminants des situations de fragilité, de conflit et de violence dans les pays touchés par ce phénomène et remédier à leur impact sur les populations vulnérables, le but ultime étant de contribuer à la paix et la prospérité. Pour atteindre cet objectif, il est important d'élaborer un cadre commun à l'échelle du

Groupe de la Banque mondiale qui vise à répondre aux situations de FCV, tout en reconnaissant que chacune d'elles nécessite des solutions adaptées. Pour passer de la fragilité à la prospérité, il faudra bien concevoir les actions à mener et bien penser leur mise en œuvre par ordre de priorités. C'est un processus qui exige une approche par étapes, une évolution par approximations successives, la prise de risques en temps opportun et l'engagement de multiples acteurs.

Buts de la Stratégie

À travers un cadre stratégique commun, la Stratégie FCV s'attachera à mettre à profit les avantages comparatifs du Groupe de la Banque mondiale, d'IFC et de la MIGA afin d'optimiser les ressources collectives, les compétences et les programmes de l'institution. Les contextes FCV exigent une approche qui catalyse le développement du secteur privé pour compléter les efforts déployés par le secteur public. Les initiatives visant à mettre en place des institutions étatiques, promouvoir le développement de l'entreprise privée et favoriser la cohésion sociale, le tout dans le but d'améliorer les conditions de vie des populations, ne sauraient être menées à bien en s'appuyant sur des approches en vases clos. Au contraire, elles nécessitent des solutions coordonnées de la part des acteurs publics et privés, permettant de se départir des approches transactionnelles pour adopter une démarche aux effets transformateurs, et travailler de concert dans le cadre du continuum action humanitaire – développement – sécurité. La Stratégie va donc fournir des orientations pour forger des partenariats plus efficaces entre le Groupe de la Banque mondiale et d'autres acteurs-clés dans le but de remédier aux situations de FCV.

La Stratégie vise à fournir un plan d'action sélectif à moyen et long terme. Tout en répondant aux préoccupations immédiates, elle articulera également une vision s'inscrivant au-delà des cinq prochaines années. Pour ce faire, elle va étudier certains problèmes à plus long terme que posent les situations de FCV, à savoir : les pressions démographiques et leur incidence potentielle sur les flux migratoires ; l'action du changement climatique comme un multiplicateur de la menace, en aggravant des situations

déjà fragiles ; l'accélération des technologies de la communication et des réseaux sociaux ainsi que le rôle qu'ils jouent dans la création d'attentes insatisfaites et le renforcement de la polarisation ; et les questions complexes liées à la résorption des inégalités croissantes à l'intérieur des pays et à la manière de s'adapter à la nature évolutive du travail. Si une analyse détaillée de ces questions complexes sort du cadre de cette Stratégie, celle-ci va toutefois examiner les principales tendances et les principaux risques associés aux situations de FCV afin de déterminer la meilleure réponse que le Groupe de la Banque mondiale peut y apporter.

La Stratégie comprendra des indicateurs et proposera une approche spécifique pour suivre les progrès du Groupe de la Banque mondiale en matière de FCV. Les évaluations menées par IEG ont exposé la nécessité d'améliorer les indicateurs de suivi de ces progrès au niveau national et mondial. Vu les risques plus élevés encourus par les projets, et donc la nécessité d'une plus grande souplesse dans les approches opérationnelles, des outils de suivi simples et efficaces doivent être mis au point pour faciliter l'identification rapide des problèmes et corriger le tir. Cela implique de générer des indicateurs fiables et des données sur les bénéficiaires pour s'assurer que les opérations n'exacerbent pas les clivages socioéconomiques préexistants et ne perdent pas de vue les résultats. Les systèmes de suivi-évaluation (S&E) qui soutiennent un processus d'apprentissage adaptatif pendant la mise en œuvre du projet peuvent atténuer ces risques. De même, ces systèmes sont essentiels pour déterminer le meilleur moyen de mesurer des paramètres tels que la confiance et la perception de l'inclusion, et pour évaluer l'impact de la programmation sur différents groupes de bénéficiaires (par sexe, région, groupe social, etc.).

Si les opérations menées dans des contextes FCV peuvent comporter des risques modérés, voire élevés, les risques de l'inaction sont bien plus importants encore. La Stratégie FCV examinera la meilleure façon de gérer ces risques, dont les plus graves sont notamment : i) le risque élevé de violence, y compris de violences sexistes, à l'égard de groupes vulnérables ; ii) le risque élevé pesant sur la sécuri-

té physique du personnel du Groupe de la Banque mondiale et des agents chargés de la mise en œuvre des projets dans les pays emprunteurs et chez les bénéficiaires ; iii) la faiblesse ou l'absence des capacités institutionnelles, qui augmente le risque lié à la mise en œuvre, s'agissant notamment de questions fiduciaires, et influe négativement sur les résultats de développement.

S'inspirant de l'approche globale du Groupe de la Banque mondiale, la Stratégie portera aussi sur la manière dont le développement du secteur privé peut contribuer à bâtir des sociétés plus résilientes. Dans de nombreuses situations de FCV, le soutien accru au développement du secteur privé est un défi considérable : le secteur privé est souvent constitué de petits entrepreneurs ou d'entrepreneurs individuels, lesquels sont mus par la survie, victimes de l'accaparement des ressources par des élites, et limités par le manque de sécurité, la faiblesse de l'état de droit et des infrastructures de base. La promotion d'un meilleur accès au financement, la mise en place d'infrastructures financières durables, la fourniture de l'accès à l'énergie et aux infrastructures de base, la poursuite des réformes du cadre réglementaire et du climat des investissements sont tous des éléments essentiels permettant de renforcer la résilience et stimuler le secteur privé.

Il est important de noter que le développement du secteur privé, comme toutes les formes de développement, doit être guidé par le principe « ne pas nuire » pour éviter de générer davantage de situations de fragilité par la corruption, le commerce illicite et le financement de groupes violents. La Stratégie peut articuler de nouveaux outils en vue d'attirer plus d'investisseurs privés et stimuler la croissance du secteur privé dans les pays caractérisés par la fragilité, les conflits et la violence. Elle va explorer de nouveaux moyens de mobiliser davantage l'appui du secteur privé à ces pays, lequel tient compte du problème posé par les conflits. Partant du fait qu'IFC met davantage l'accent sur les situations de FCV, la Stratégie va également s'attarder sur la mise en œuvre de l'approche d'optimisation du financement du développement (MFD) et va déterminer la meilleure manière d'adapter ladite approche aux contextes FCV.

Axes d'intervention stratégiques

Sur la base des progrès réalisés à ce jour, le Groupe de la Banque mondiale a défini un cadre stratégique d'opération pour s'attaquer aux facteurs sous-jacents de FCV dans tous les aspects des contextes de fragilité et aider les pays à échapper à l'engrenage de la fragilité. Quatre axes d'intervention ont été identifiés :

- **Se tourner vers la prévention.** Le Groupe de la Banque mondiale voudrait atténuer les risques avant qu'ils ne se transforment en véritables crises. Il ressort de l'étude conjointe menée par les Nations Unies et le Groupe de la Banque mondiale — *Chemins pour la paix* — que pour chaque dollar investi dans la prévention, environ 16 dollars sont économisés par la suite. En se focalisant sur la prévention, la communauté internationale peut affecter davantage de ressources aux résultats du développement durable, au lieu d'avoir à répondre en permanence aux situations d'urgence.
- **Rester engagé dans des situations de conflit actif et de crise.** Afin de préserver les institutions essentielles et maintenir la prestation de services, le Groupe de la Banque mondiale s'emploie à fournir une aide au développement déterminante dans les circonstances les plus difficiles, y compris dans les régions infranationales touchées par un conflit en cours. Cet engagement est crucial pour aider les sociétés à préserver les acquis du développement durablement obtenus et à éviter de produire des « générations perdues ».
- **Aider les pays à échapper au piège de la fragilité.** Le renforcement de la responsabilité, de la confiance et des institutions est essentiel pour créer les conditions requises pour échapper à long terme à la fragilité. Dans cette optique, il est indispensable de renforcer la légitimité et les capacités de l'État, et de renouveler le contrat social qui lie les citoyens à l'État.
- **Atténuer l'incidence des situations de FCV sur les plus vulnérables.** Les défis posés par les situations de FCV transcendent les frontières

nationales. Il est donc essentiel de promouvoir des solutions de développement qui traitent des retombées et des conséquences qui peuvent être lourdes et déstabilisatrices. Grâce à des instruments tels que le sous-guichet d'IDA-18 pour les réfugiés ou le Mécanisme mondial de financement concessionnel, le Groupe de la Banque mondiale a accru son appui aux pays accueillant un grand nombre de réfugiés.

Il est important de noter que ces quatre axes d'intervention reposent sur la nécessité de relever les défis recensés dans tous les contextes FCV, aux niveaux régional, national, infranational et communautaire. Cela est crucial, car les menaces et les défis liés aux situations de FCV traversent souvent les frontières — le Moyen-Orient, le lac Tchad et les régions du Sahel en sont des exemples pertinents. Ensuite, la Stratégie va rechercher des moyens de lutter plus efficacement contre les conflits et la violence à l'échelon infranational, ce qui représente aujourd'hui la forme de conflit la plus répandue. Enfin, les conflits et les violences dans les communautés ont augmenté de manière assez spectaculaire au cours de la dernière décennie, tant en milieu urbain que rural, et appellent des interventions ciblées.

4. PRINCIPAUX DÉFIS THÉMATIQUES

La lutte contre les situations de FCV dans les quatre domaines d'intervention requiert des actions ciblées et thématiques adaptées à des contextes particuliers. Les thèmes identifiés au départ, qui peuvent nécessiter une attention particulière sont : i) renforcer les institutions et la stabilité macroéconomique ; ii) fournir des services pour favoriser l'insertion sociale ; iii) promouvoir les moyens de subsistance, les marchés et le développement durable du secteur privé ; iv) atténuer les effets du changement climatique et soutenir l'accès équitable aux ressources naturelles ; et v) promouvoir l'équité et l'inclusion. En outre, des données probantes et un suivi de meilleure qualité sont d'une importance capitale pour évaluer efficacement les progrès accomplis et concevoir

des interventions mieux adaptées. Les thématiques énumérées ci-dessous sont loin d'être exhaustives et seront examinées plus en substance dans le cadre du processus d'élaboration de la Stratégie.

Renforcer les institutions et la stabilité macroéconomique

La légitimité de l'État est primordiale pour prévenir les situations de fragilité et en sortir.

La légitimité de l'État aux yeux de la population devrait être une considération essentielle pour les interventions du Groupe de la Banque mondiale. Au-delà du renforcement des capacités, la consolidation des institutions étatiques et locales est une priorité de premier plan pour conférer de la légitimité aux actions menées, renouveler le contrat social entre les citoyens et l'État et favoriser la cohésion sociale. À cette fin, des institutions plus fortes et plus légitimes peuvent gérer plus efficacement le partage du pouvoir, la redistribution des richesses, le règlement des différends et les sanctions.¹² Une attention particulière doit aussi être accordée à la recherche de solutions aux problèmes de sécurité et de justice, à la promotion de la participation citoyenne et la transparence, et à l'accompagnement des institutions locales.

Les situations de FCV sont étroitement liées à l'instabilité macroéconomique.

En effet, la stabilité macroéconomique fait pour ainsi dire partie des premières victimes de la guerre et des crises politiques, ce qui se traduit souvent par l'accumulation rapide de la dette publique, la fuite des capitaux, une inflation élevée et croissante, la volatilité des taux de change et d'autres perturbations. Le rétablissement de la capacité de l'État à mener une politique budgétaire et monétaire est donc une condition préalable à la prestation efficace des services publics, au développement du secteur privé et au renforcement de la résilience aux chocs. La mobilisation des recettes est tout aussi importante, car les économies en situation de FCV se caractérisent en général par une assiette fiscale étroite (conséquence du conflit) et par une pression fiscale associée à des dépenses de sécurité élevées. La Stratégie posera aussi le problème de l'augmentation rapide de la dette publique et des risques qu'une telle situation engendre dans de nombreux pays en situation de FCV. Enfin, elle étudiera les défis rencontrés par ces pays pour

gérer les mouvements financiers transfrontaliers, entreprendre une réforme monétaire et prévenir ou contenir l'hyperinflation.

Fournir des services pour favoriser l'insertion sociale

Le renforcement du capital humain et la fourniture de services efficaces et inclusifs sont essentiels pour réactiver le contrat social et asseoir la légitimité de l'État.

Si la sécurité et la justice sont communément considérées comme les services les plus indiqués pour remédier à la fragilité, la prestation de services sociaux et la protection sociale peuvent réduire le nombre de situations de FCV à long terme et renforcer la confiance dans l'administration publique et les prestataires de services. Il est essentiel de se concentrer sur *la manière dont les services sont fournis* afin d'inclure le plus grand nombre et d'instaurer la confiance. La Stratégie FCV s'appuiera sur les orientations définies par le Groupe de la Banque mondiale dans son projet sur le Capital humain et examinera les moyens par lesquels l'institution peut soutenir plus efficacement la prestation de services de base dans des pays FCV et renforcer la confiance entre les citoyens et l'État.¹³

Ainsi, la participation citoyenne et le développement porté par les communautés sont essentiels dans les situations de FCV.

En effet, dans les situations de fragilité où les capacités de l'État sont limitées, l'accent est mis sur la manière de faire participer les citoyens à la supervision de la prestation des services et sur la création de mécanismes visant à renforcer cette participation afin d'améliorer la prestation des services et de favoriser la cohésion sociale. La voix des pauvres et des plus vulnérables doit être entendue, et l'on doit bien comprendre comment le contexte sociopolitique influe sur la répartition des services.

La technologie numérique offre de nouvelles solutions potentiellement applicables aux contextes FCV.

Le recours aux nouvelles technologies de la communication facilite l'échange d'informations, l'accès au financement dans les zones reculées ainsi qu'un meilleur ciblage et un suivi amélioré dans les régions en proie à l'insécurité. Lorsque les méthodes plus traditionnelles s'avèrent

inopérantes, les solutions numériques peuvent aider à fournir des services aux pauvres ou aux migrants¹⁴ (p. ex. l'argent mobile). Les technologies de l'information peuvent être un facteur de paix, en particulier dans les milieux polarisés, à condition de respecter le principe « ne pas nuire ».

Promouvoir les moyens de subsistance, les marchés et le développement durable du secteur privé

Le secteur privé est essentiel pour stimuler la croissance économique, créer des emplois, fournir des services et assurer la stabilité sociale.

Certes, ces activités sont importantes pour atténuer les risques liés aux situations de FCV et améliorer le bien-être des populations, mais elles sont entravées par le manque de sécurité, le non-respect de l'état de droit, le dysfonctionnement des marchés et l'absence d'infrastructures de base. Compte tenu du rôle central que joue le secteur privé dans la fourniture de biens et de services, les besoins des populations ne peuvent être comblés que si les initiatives et les entreprises privées prospèrent. De même, en se développant, le secteur privé peut contribuer à accroître les recettes fiscales, permettant ainsi aux administrations publiques d'améliorer les services offerts aux citoyens. La Stratégie va explorer de nouveaux moyens de mobiliser davantage l'appui du secteur privé aux pays FCV, en tenant compte du problème posé par les conflits. Elle va également s'attarder sur la mise en œuvre de l'approche d'optimisation du financement du développement qui exige une coordination et une intégration de l'action des différentes institutions qui composent le Groupe de la Banque mondiale, à savoir la Banque mondiale, IFC et la MIGA.

Atténuer les effets du changement climatique et soutenir l'accès équitable aux ressources naturelles

Il existe un lien bien documenté entre le changement climatique et les situations de FCV.

Le changement climatique peut exercer une pression sur les systèmes économiques, politiques et sociaux de la planète et nuire à la qualité des institutions, en particulier dans les situations de fragilité où les pouvoirs publics ont du mal à s'adapter et ne sont guère capables d'aider leurs populations à se prémunir contre ses effets. Compte tenu de leur

situation géographique, les petits États insulaires de l'océan Pacifique sont particulièrement vulnérables aux effets du changement climatique tels que l'élévation du niveau de la mer, l'intensification et la récurrence des cyclones tropicaux et des ondes de tempête, et les sécheresses prolongées et plus rudes. Le changement climatique peut augmenter les risques de violence en exerçant une pression sur les ressources naturelles, particulièrement sur la terre et l'eau, de catastrophes naturelles et de migrations. Même si la Stratégie FCV n'a pas vocation à étudier les conséquences du changement climatique, elle explorera ses effets directs et indirects sur les situations de FCV.

La bonne gestion des ressources naturelles est essentielle pour la prévention des conflits.

Les ressources naturelles peuvent être un facteur important de FCV, car elles peuvent à la fois alimenter et financer les conflits (par exemple, à l'est du Congo et dans la Corne de l'Afrique). Dans l'ensemble, 65 % des conflits actuels ont une dimension foncière importante, tandis que le nombre de conflits autour des ressources en eau est en augmentation, surtout à l'échelon infranational, à mesure que lesdites ressources se raréfient. Dans certaines sous-régions d'Afrique, les tensions entre éleveurs et agriculteurs pour l'accès à la terre et à l'eau dégènèrent souvent en violence. Les approches de prévention des conflits fondées sur la gestion du patrimoine naturel et les industries extractives doivent être renforcées et transposées à plus grande échelle. Alors que les ressources naturelles peuvent contribuer grandement à la croissance économique, les ressources extractives et les recettes qu'elles génèrent représentent un risque majeur de conflit violent si elles ne sont pas gérées avec plus de transparence et d'équité. Ainsi, pour soutenir la prévention des conflits, il est essentiel de souscrire au principe consistant à « ne pas nuire à autrui » lorsqu'on investit dans les industries extractives à tous les niveaux — communautaire, sous-régional et national.

Promouvoir l'équité et l'inclusion, avec un accent particulier sur les femmes et les jeunes

Des données concrètes montrent que l'amélioration de la parité femmes-hommes est essentielle pour prévenir les conflits violents.

Les situations de FCV influent différemment sur les hommes et les femmes, alors que l'exposition aux conflits et aux situations de fragilité peut modifier les rôles des hommes et des femmes d'une manière qui offre des possibilités d'introduire des changements positifs. La Stratégie FCV sera alignée sur la Stratégie du Groupe de la Banque mondiale en matière de parité des sexes. Elle identifiera les points d'entrée pour transposer à plus grande échelle les opérations menées dans les contextes FCV qui visent à résorber les disparités entre les sexes, y compris en prévenant et en combattant les violences sexistes, et en déterminant parallèlement de quelle manière modifier la conception et la portée de telles opérations pour élargir l'accès des femmes aux emplois et à d'autres possibilités.

L'insertion des jeunes est tout aussi impérative pour l'édification de sociétés pacifiques. En traçant une nouvelle voie vers la croissance et l'emploi, il est essentiel que les jeunes aspirent à jouer un plus grand rôle dans la société. Dans le cadre de ses programmes, le Groupe de la Banque mondiale doit prêter une plus grande attention aux jeunes, notamment en concevant des opérations avec et au profit des jeunes. La prise en compte systématique d'approches sensibles aux besoins des jeunes dans les projets du Groupe de la Banque mondiale a des avantages directs et indirects, en particulier dans les milieux fragiles. Le Groupe devrait explorer, avec les organisations partenaires, les voies et moyens de mieux soutenir les jeunes en tant qu'agents de changement au service de la paix et la prospérité.

Améliorer l'accès à des données fiables et le suivi
L'accès à des données précises, fiables, produites en temps réel pour mesurer les dynamiques locale et régionale est déterminant pour atteindre les objectifs de développement adoptés par la communauté internationale. Il s'agit là d'un enjeu particulier dans les situations de FCV, compte tenu des risques inhérents au travail dans ces localités et de la difficulté à évaluer les succès enregistrés. L'accès à des informations et des analyses précises dans les situations de FCV est nécessaire pour produire un effet durable et atteindre les personnes qui en ont le plus besoin.

L'inadéquation des cadres de suivi et d'évaluation dans les situations de FCV est présentée comme un défi majeur dans les évaluations d'IEG. Au regard de ses compétences techniques singulières, de sa mission et de sa présence sur le terrain, le Groupe de la Banque mondiale est bien placé pour mettre en place des systèmes qui permettent d'obtenir des données plus fiables et d'élaborer des politiques publiques mieux étayées par des données probantes. L'un des principaux enjeux consistera à combler les déficits d'information dans les zones dont l'accès est restreint par des obstacles d'ordre logistique et sécuritaire. Ce qui signifie qu'en plus de s'appuyer sur des technologies innovantes et adaptées au terrain, il faudra renforcer les capacités des clients, du personnel et des partenaires présents sur le terrain de façon systématique et durable, afin d'obtenir des données structurées en temps réel.

5. DÉFIS DE LA MISE EN ŒUVRE : « 4 P » POUR DES OPÉRATIONS PLUS EFFICACES

La Stratégie apportera une valeur ajoutée en formulant des recommandations sur la façon d'adapter le modèle opérationnel du Groupe de la Banque mondiale aux contextes FCV. Elle portera essentiellement sur les moyens par lesquels le Groupe de la Banque mondiale peut accroître son efficacité dans les situations de FCV, notamment par son approche **du personnel, des partenariats, des processus et de la programmation**. Les enjeux et options énumérés sont loin d'être exhaustifs et feront l'objet d'un examen plus approfondi tout au long du processus d'élaboration de la Stratégie.



Personnel – *Le renforcement de la présence sur le terrain et de l'intérêt d'un emploi au sein de l'institution*

En vue d'honorer les engagements qu'il a pris concernant les pays FCV au titre d'IDA-18, le Groupe de la Banque mondiale améliorera son efficacité dans ces pays. Pour y parvenir, il doit renforcer sa présence sur le terrain,

en veillant à ce que l'éventail des compétences voulues soit disponible au bon endroit au bon moment. Le personnel du Groupe de la Banque mondiale — son capital humain — est au cœur de l'avantage comparatif de l'institution. Conformément aux engagements pris dans le cadre d'IDA-18 relativement à ses effectifs dans les pays FCV, il est essentiel d'améliorer les mesures incitatives et de créer des conditions pour que le personnel soit plus performant, en renforçant parallèlement la sécurité et les infrastructures.



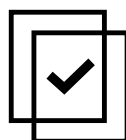
Partenariats – *La promotion des partenariats en tant que « nouvelle norme » dans les contextes FCV*

L'efficacité des actions menées

dans un contexte FCV est tributaire de partenariats solides conclus avec une grande diversité d'acteurs. Premièrement, il s'agit d'élargir le champ d'action des partenaires en fonction de l'avantage comparatif de chaque organisation concernée. La relation entre le système des Nations Unies et le Groupe de la Banque mondiale se caractérise par une collaboration accrue dans les situations de fragilité, avec une volonté affichée de développer plus de synergies aux niveaux stratégique et opérationnel. De nouveaux instruments et principes pour une collaboration renforcée (tels que le Cadre de partenariat entre l'ONU et la Banque mondiale pour les situations de crise et d'après-crise signé en 2017) ont contribué à rendre ce partenariat stratégique de plus en plus opérant.

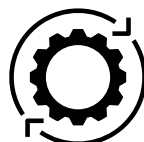
Parallèlement, le Groupe de la Banque mondiale noue des alliances avec de multiples partenaires, y compris avec des plateformes internationales (à l'exemple de l'Alliance Sahel) et des organisations telles que le Comité international de la Croix-Rouge (CICR), dans le but de mettre à profit leurs missions, ressources et capacités respectives et de renforcer la collaboration. La Stratégie examinera les possibilités de consolidation du partenariat entre le Groupe de la Banque mondiale et les Nations Unies, et explorera de nouvelles modalités de collaboration avec un large éventail d'acteurs, notamment ceux qui interviennent dans les domaines de l'action humanitaire, de la sécurité et de la consolidation de la paix, le secteur privé et les partenaires de développement.

Dans les contextes opérationnels de FCV, le partenariat avec le Fonds monétaire international sera primordial. Au niveau national, une situation de FCV est invariablement liée à des distorsions macroéconomiques telles qu'une inflation élevée et galopante, la dépréciation rapide et la dollarisation de la monnaie, sans oublier le financement monétaire des déficits budgétaires. Les contraintes de balance des paiements seront omniprésentes et la stabilisation macroéconomique est généralement le premier défi que doit relever l'administration d'un pays sortant d'un conflit.



Processus – *L'adaptation pour une efficacité accrue dans les contextes FCV*

Les politiques qui influent sur la préparation et la mise en œuvre des opérations du Groupe de la Banque mondiale dans les situations de FCV devront probablement être clarifiées ou adaptées pour accroître leur efficacité. À cette fin, des exercices d'évaluation aideront à déterminer l'adéquation des politiques, des processus et des procédures du Groupe de la Banque mondiale aux contextes FCV, à identifier les défis et à proposer des pistes d'amélioration éventuelles afin que l'action du Groupe réponde aux attentes.



Programmation – *La prise en compte des facteurs sous-jacents de fragilité*

Pour travailler dans un contexte de FCV, il faut formuler des stratégies qui prennent en compte les facteurs de fragilité et permettent d'y remédier de façon globale. La Stratégie FCV présentera des arguments à l'appui de l'élaboration de stratégies et de projets tenant compte des situations de FCV, qui diffèrent foncièrement des programmes mis en œuvre par ailleurs.

La sélectivité et la chronologie de la programmation revêtent une importance fondamentale dans les contextes FCV. Paradoxalement, la complexité de tels contextes appelle des réponses simples, et une plus grande sélectivité dans la façon dont les projets sont identifiés et conçus. Dans les contextes FCV, les sensibilités politiques locales, la capacité souvent limitée des administrations publiques et des institutions à mettre en œuvre des réformes complexes, et la prévalence de tensions entre certains groupes

de population et au sein même de ces groupes, imposent tous de choisir rigoureusement les programmes les plus à même de remédier aux situations de FCV. C'est donc dire que la Stratégie proposera des mesures concrètes pour renforcer la sélectivité et la prise en compte des dynamiques locales.

Au cœur des problèmes de mise en œuvre se trouve la contradiction inhérente à la gestion de risques multidimensionnels complexes dans les pays à faible capacité à l'aide d'approches conventionnelles de développement. Dans les contextes FCV, les mesures linéaires de développement ne permettent pas de produire des résultats concrets. Étant entendu qu'une situation de FCV est à la fois multidimensionnelle et multicausale, les solutions doivent être par essence flexibles et multisectorielles. Entre autres domaines d'intervention, la Stratégie examinera les possibilités d'accroître la flexibilité dans la conception des projets, en intégrant davantage d'approches organiques ou participatives dites par approximations successives. Elle cherchera à déterminer s'il est possible de mettre en place des mécanismes efficaces de prestation de services pour faire face aux crises et orienter de façon souple et transparente les investissements vers les fenêtres d'opportunités, au moment et à l'endroit où celles-ci se présentent, le cas échéant.

La Stratégie visera aussi à renforcer les cadres de suivi et d'évaluation, notamment par : i) l'identification des indicateurs quantitatifs et qualitatifs permettant de comprendre comment la fragilité et la violence évoluent et dans quelle mesure elles sont affectées par diverses interventions ; ii) la collecte de données¹⁵ fiables et représentatives dans des environnements caractérisés par l'insécurité et des capacités limitées ; et iii) la formulation de théories du changement bien pensées concernant les divers paramètres qui influent sur la fragilité, ainsi que les conséquences des interventions.

Il est aussi important de développer un argumentaire solide en faveur de l'octroi de financements supplémentaires aux pays à revenu intermédiaire en situation de fragilité. Les actionnaires du Groupe de la Banque mondiale ayant approuvé en 2018 une augmentation générale de capital (AGC) se chiffrant

à 13 milliards de dollars, un accent plus marqué est mis sur les situations de FCV dans les pays à revenu intermédiaire. Cette augmentation de capital procède de la nécessité de faire plus pour répondre aux pressions économiques et budgétaires que subissent les pays à revenu intermédiaire lorsqu'ils se trouvent confrontés à des chocs externes et à des taux élevés de violence et de criminalité.

6. PROCESSUS ET CALENDRIER D'ÉLABORATION DE LA STRATÉGIE

Le processus d'élaboration de la Stratégie sera mené par une équipe de base composée de membres de la direction et du personnel du Groupe de la Banque mondiale. Cette équipe multisectorielle sera coordonnée par le directeur principal du Groupe FCV et comprendra des représentants de l'IFC et de la MIGA, des régions, des pôles mondiaux d'expertise et des unités institutionnelles.

En outre, des groupes de travail thématiques ont été constitués pour se pencher essentiellement sur des questions stratégiques clés. La Stratégie FCV s'appuiera aussi sur les connaissances et l'expérience d'un panel indépendant composé d'experts de renom en matière de FCV issus des administrations publiques, du monde universitaire, du secteur privé et d'organisations internationales.

La Stratégie sera le fruit de consultations internationales avec des parties externes, qui devraient se tenir entre avril et septembre 2019. Ces consultations permettront de recueillir les contributions des parties prenantes, d'intégrer les enseignements et de prendre en compte les meilleures pratiques dans le but d'étayer la Stratégie et de garantir un processus élargi et pleinement participatif.

Deux phases de consultations externes (en présentiel et en ligne) seront organisées avec un éventail de parties concernées.

- **Première phase** (avril-juin 2019) : consultation en présentiel et en ligne sur la note conceptuelle de la Stratégie FCV ;
- **Seconde phase** (août-septembre 2019) : consultation en ligne sur le projet de Stratégie FCV.

Une note d'orientation des consultations en présentiel et en ligne sera placée sur le site Internet du Groupe de la Banque mondiale à l'adresse :

<https://consultations.worldbank.org/fcv>

Première phase

Consultation sur la note conceptuelle de la Stratégie FCV

Cette phase consistera en des réunions en présentiel organisées au niveau national. Les parties concernées auront l'occasion de faire des commentaires et observations sur le projet de Stratégie FCV en présentiel et en ligne *via* le site internet de la consultation. Les personnes intéressées pourront transmettre leurs commentaires écrits par le site internet et par courriel à l'adresse FCVConsultations@worldbank.org. Un formulaire d'enquête en ligne, le calendrier des consultations, le programme de ces consultations et l'ordre du jour de chaque séance seront placés sur le site internet, tout comme les listes des participants et les comptes rendus de chaque réunion de consultation publique. La note conceptuelle de la Stratégie sera disponible sur le site internet en anglais, en arabe, en chinois, en espagnol, en français, en portugais et en russe. Un résumé des principales questions soulevées lors de la première phase des consultations sera également affiché sur le site internet. Au cours de cette phase, le Groupe de la Banque mondiale organisera une série de débats avec une sélection d'experts sur des thématiques abordées dans la note conceptuelle afin d'éclairer l'analyse et de contribuer à l'élaboration d'un avant-projet de stratégie.

Seconde phase

Consultation sur le projet de Stratégie FCV

Au terme de la première phase des consultations, le Groupe de la Banque mondiale examinera les informations et les contributions recueillies et préparera un projet de stratégie. Pendant une période de deux mois (août-septembre 2019), ce projet de stratégie sera affiché sur le site internet de la consultation afin de recueillir les derniers commentaires et réactions. Un résumé des principales questions soulevées durant la seconde phase des consultations sera placé sur le site internet de la consultation. La version finale de la Stratégie FCV sera disponible sur le site internet d'ici décembre 2019.

L'équipe sollicitera les points de vue et les contributions de diverses parties prenantes parmi lesquelles :

- i) des représentants des emprunteurs ;
- ii) des représentants des bailleurs de fonds ;
- iii) les Nations Unies, l'Union européenne et d'autres organisations régionales ou internationales ;
- iv) des organisations de la société civile d'envergure mondiale, nationale et locale ;
- v) des partenaires d'aide multilatérale et bilatérale ;
- vi) des représentants du secteur privé et de fondations ;
- vii) des établissements d'enseignement supérieur et des groupes de réflexion.

Le calendrier du processus global d'élaboration de la Stratégie s'étend jusqu'en fin 2019 et se décline ainsi qu'il suit :

avril-juin : première phase des consultations ;

août-septembre : seconde phase des consultations ;

novembre : présentation au Conseil des Administrateurs du Groupe de la Banque mondiale.

- ¹ Estimation de la Banque mondiale, basée sur la Liste harmonisée des situations fragiles pour l'exercice 19. Cette estimation illustre ce que serait la pauvreté si les taux de croissance historiques (de 2006 à 2015) se poursuivaient jusqu'en 2030.
- ² Cuaresma, J. C., et al., 2018. *Will the Sustainable Development Goals be fulfilled? Assessing present and future global poverty*. Palgrave Communications : 4 (29)
- ³ Les modifications apportées au cadre d'allocation des ressources sous IDA-18 ont permis d'accroître le montant de l'aide fournie par l'IDA aux FCS (selon la Liste harmonisée des situations fragiles) au titre des ressources de base, qui est passé de 7,2 milliards de dollars dans IDA-17 à 14,4 milliards de dollars dans IDA-18.
- ⁴ En avril 2018, dans le cadre du programme d'augmentation générale du capital, IFC s'est engagée à accroître la part de ses engagements d'investissement à long terme sur fonds propres dans les pays IDA et FCS à 40 % de son portefeuille global d'ici 2030.
- ⁵ Pour l'exercice 19, les pays à faible revenu sont ceux dont le RNB par habitant était inférieur ou égal à 995 dollars en 2017, tandis que les économies à revenu intermédiaire sont celles dont le RNB par habitant était compris entre 996 et 12 055 dollars. Les économies à revenu élevé sont celles dont le RNB par habitant était supérieur ou égal à 12 056 dollars.
- ⁶ OMS : Rapport de situation 2014 sur la prévention de la violence.
- ⁷ Uppsala University ; WHO ; UNODC. Pettersson, T. and P. Wallensteen, 2015, "Armed conflicts, 1946-2014" in Journal of Peace Research 2015, Vol. 52 (4) 536-550.
- ⁸ OMS : <https://www.who.int/fr/news-room/fact-sheets/detail/violence-against-women>
- ⁹ Le Groupe indépendant d'évaluation (IEG) évalue l'efficacité du Groupe de la Banque mondiale en matière de développement. L'IEG est une unité indépendante de la Direction du Groupe de la Banque mondiale qui rend directement compte au Conseil d'administration.
- ¹⁰ L'OMS définit la violence comme étant « la menace ou l'utilisation intentionnelle de la force physique ou du pouvoir contre soi-même, contre autrui ou contre un groupe ou une communauté, qui entraîne ou risque fortement d'entraîner un traumatisme, un décès, des dommages psychologiques, un maldéveloppement ou une carence ».
- ¹¹ Chemins pour la paix : Approches inclusives pour la prévention de conflits violents, une étude conjointe des Nations Unies et de la Banque mondiale, 2018.
- ¹² Rapport sur le développement dans le monde – *La gouvernance et la loi*, 2017.
- ¹³ Projet sur le Capital humain, Banque mondiale, 2018.
- ¹⁴ Voir ICT for Post-conflict Reconstruction, 2014 ; et Global Broadband Plan for Refugees, 2016.
- ¹⁵ La collecte et l'intégrité des données sont essentielles pour favoriser une programmation efficace et ciblée dans les contextes FCV. D'autres pistes à explorer sont la démultiplication des flux d'information, l'association d'indicateurs qualitatifs et quantitatifs, l'organisation d'enquêtes de perception, l'appui aux observatoires de la violence et des conflits, ou la recherche de mécanismes innovants pour évaluer et mesurer les effets.